

LES CHRÉTIENS MÉRITENT-ILS LA TOLÉRANCE ?*



Le député britannique Jacob Rees-Mogg

Plusieurs controverses récentes aux États-Unis et en Europe soulèvent une question désagréable pour le public : une société qui se méfie de l'implication des chrétiens dans les débats publics sur des questions éthiques ou sociales controversées peut-elle présumer qu'elle est tolérante ?

Dans sa décision en faveur de Jack Phillips, le boulanger poursuivi par la Colorado Civil Rights Commission pour avoir refusé de faire cuire un gâteau pour un mariage homosexuel pour des motifs religieux, la Cour suprême des États-Unis a conclu que plusieurs membres de cet organisme ont agi avec un parti pris clairement antireligieux. Dans la décision, rédigée par le juge Anthony Kennedy - qui s'est prononcé dans d'autres décisions en faveur des recours collectifs LGBT - il cite quelques commentaires qui reflètent un manque d'impartialité et « l'hostilité envers les croyances religieuses sincères qui ont motivé son objection ».

Quelle que soit l'évolution de la jurisprudence dans ce type de conflits, la leçon est claire pour l'instant : l'obligation de ne pas discriminer s'étend à tout le monde. Kennedy a donc rappelé à la Commission son devoir d'appliquer équitablement la loi du Colorado, « qui est une loi qui protège contre la discrimination fondée à la fois sur la religion et sur l'orientation sexuelle ».

Tolérance sélective

Sur ce double standard, le député britannique Jacob Rees-Mogg, un catholique pratiquant, a affirmé en septembre qu'il était harcelé par les présentateurs de l'émission populaire Good Morning Britain sur ITV tout en essayant d'expliquer pourquoi il s'opposait à l'avortement en toutes circonstances et au mariage homosexuel. « C'est très bien de dire que nous vivons dans un pays multiculturel, jusqu'à ce que vous vous déclariez chrétien et que vous mainteniez les positions traditionnelles de l'Église catholique », se défendait-il.

« Le problème de la tolérance libérale, c'est qu'elle a atteint un point où elle ne tolère que ce qu'elle aime » (Jacob Rees-Mogg).

Le scénario a été répété à nouveau sur la BBC en mai, à la différence près que le député conservateur ne se permettait plus d'être pris au piège. L'animatrice du Daily Politics, Jo Coburn, ne cesse de lui demander si elle a un problème avec le fait qu'un membre de son propre parti, Ruth Davidson, qui est fiancée à une femme, attend un enfant. Rees-Mogg répond qu'en tant que père de six enfants, il ne peut que se réjouir de la naissance prochaine, bien qu'il ne partage pas sa conception du mariage. Et après avoir fait l'éloge des qualités professionnelles de sa collègue, il demande à la journaliste : « Croyez-vous à la tolérance religieuse ? »

Coburn devient alors sur la défensive et dit oui, qu'elle ne lui pose des questions que sur ceux qui insinuent que sa foi le disqualifie pour une fonction publique... Ici, le député profite de l'occasion pour transmettre un message clair et distinct : « Ce pays croit en la tolérance religieuse. Nous sommes un pays très tolérant. La pra-

* J. Messeguer, *Acepresa*, 13 juin 2018

La pratique de la tolérance signifie tolérer les choses avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord, pas seulement les choses avec lesquelles vous êtes d'accord.

tique de la tolérance signifie tolérer les choses avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord, pas seulement les choses avec lesquelles vous êtes d'accord. Le problème de la tolérance libérale, c'est qu'elle a atteint un point où elle ne tolère que ce qu'elle aime. »

Un État qui possède les idées

Un exemple de ce que Rees-Mogg dénonce est la tolérance sélective du premier ministre canadien Justin Trudeau, un leader mondial du libéralisme progressiste. Dans ses discours, nous trouvons des défenses enflammées pour une société inclusive : « Notre célébration de la différence doit aussi s'étendre aux différences de valeurs et de croyances. La diversité inclut la diversité politique et culturelle », a-t-il déclaré aux étudiants de l'Université de New York (NYU) en mai.

Trudeau les a encouragés à rompre « la mentalité tribale », ce qui les conduit à prendre au sérieux « seulement les gens qui pensent comme nous ». Et il leur a demandé de s'efforcer d'écouter et de comprendre ceux qui ont des croyances et des valeurs autres que les leurs.

Trudeau célèbre la diversité, mais exige que les organisations inspirées par la religion passent par le mouvement de leurs convictions.

Toutefois, ses propos contrastent avec l'une des décisions les plus controversées que son gouvernement a prises cette année. Jusqu'à présent, au Canada, les petites entreprises, les organismes sans but lucratif et les organismes du secteur public qui emploient des étudiants pendant l'été ont bénéficié d'une subvention. Mais le gouvernement du Parti libéral a décidé de subordonner l'octroi de cette aide à la condition que les entités déclarent leur engagement en faveur des « droits reproductifs », y compris l'avortement.

De cette façon, Trudeau annule la diversité qu'il célèbre dans ses discours. Et il exige que toutes les entités qui souhaitent solliciter une aide publique (dont beaucoup sont d'inspiration religieuse) passent par le filtre de leurs convictions. « Il semble y avoir un confessionnalisme politiquement correct, qui obligerait les Eglises à adopter les valeurs du gouvernement. »

En effet, les partisans de ce nouveau confessionnalisme d'État trouvent la diversité insupportable. Certains secteurs politiques considèrent que l'État doit récapituler toutes les vérités possibles en lui-même. Il devrait devenir, disent-ils, le gardien d'un certain patrimoine moral (qui coïncide souvent avec ce qu'on appelle les « nouvelles valeurs émergentes ») et qui lui confère des pouvoirs illimités. C'est pourquoi ils veulent faire de l'État le seigneur et le maître, et pas seulement le « gardien » du libre marché des idées.

Ennemis de la conscience

L'Observatoire de Vienne sur l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens met en garde depuis des années contre le risque de laïcité intolérante. Dans son rapport 2018, il décrit plus de 500 cas en Europe en

Le gouvernement du Parti libéral a décidé de subordonner l'octroi de cette aide à la condition que les entités déclarent leur engagement en faveur des « droits reproductifs », y compris l'avortement.

2016 et 2017. Ils ne sont pas tous là, mais ils donnent une idée des formes plus ou moins sophistiquées que l'intolérance peut prendre dans les démocraties libérales.

Dans cette édition, il a affiné la terminologie, mais conserve l'essentiel, la dénonciation d'une hostilité anti-chrétienne avec trois aspects différents. Un aspect social, depuis les stéréotypes et les moqueries dénigrantes jusqu'aux agressions physiques et au vandalisme dans les églises ; un aspect légal, qui concerne les restrictions des droits fondamentaux tels que la liberté de religion et de conscience, la liberté d'expression ou le droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs convictions ; et un aspect politique, qui se concentre sur les tentatives de marginalisation des manifestations publiques de la foi.

À la lecture du rapport, on a l'impression qu'il y a ceux qui se considèrent comme ayant le droit d'être mis en quarantaine et de restreindre ceux qui, à leur avis, n'ont rien à apporter aux sociétés modernes. Avec ce préjugé de base, il est facile d'appliquer le scénario esquissé par Herbert Marcuse pour faire taire ceux qui ne sont pas d'accord.

Outre les termes « intolérance » et « discrimination », le rapport introduit le mot anglais « squeeze » pour désigner différentes formes de pression, telles que les restrictions à la liberté de conscience. En France, un pharmacien a été temporairement suspendu pour avoir refusé de vendre un DIU ; en Belgique, une maison de retraite catholique a été condamnée à une amende pour avoir interdit à un médecin de pratiquer l'euthanasie dans ses locaux ; en Irlande du Nord, un couple de chrétiens évangéliques a été condamné à une amende pour avoir refusé de faire cuire un gâteau avec un slogan en faveur du mariage gay ; en Suède, deux sages-femmes ont été dénoncées par leurs employeurs pour avoir refusé de participer à des avortements.....

Le rapport réserve le terme « smash » aux incidents les plus graves, dont beaucoup sont poursuivis en vertu du droit national en tant que « crimes de haine ». Le nombre élevé d'actes de vandalisme dans certains pays d'Europe occidentale, tels que la France, la Belgique, l'Autriche, l'Allemagne et l'Espagne, est frappant.

Dénigrer les stéréotypes

Dans le même ordre d'idées, un rapport du gouvernement écossais montre comment l'animosité envers les catholiques a gagné en force en Écosse. En 2016 et 2017, 57 % des victimes de crimes motivés par la haine religieuse étaient catholiques (384 plaintes), suivis des protestants (165), des musulmans (113) et des juifs (23).

En Europe, nous commençons déjà à voir comment les stéréotypes dégradants normalisent l'hostilité anti-chrétienne.

En mars, à la suite d'un cas très médiatisé de vandalisme dans une église catholique près de Glasgow, la députée travailliste Elaine Smith a demandé au gouvernement de son parti de prendre au sérieux le fait que les catholiques cumulent plus d'agressions que le reste des fidèles d'autres confessions réunies. Et elle a fait remarquer que si les appels aux alertes sur « l'islamophobie » et l'antisémitisme ont fait leur chemin dans le débat public, il faudrait faire de même avec l'anti-catholicisme, rapporte le *Catholic Herald*.

Certains secteurs politiques considèrent que l'État doit récapituler toutes les vérités possibles en lui-même. Il devrait devenir, disent-ils, le gardien d'un certain patrimoine moral.

Quand un autre membre de son parti lui a rappelé l'effort économique que le gouvernement faisait pour prévenir le sectarisme, Smith a répondu en citant l'archevêque Philip Tartaglia de Glasgow, pour qui «le problème n'est pas tant le sectarisme [en général] que l'anti-catholicisme», qui est une forme très concrète de sectarisme.

Cela ne signifie pas qu'il faille adopter des lois anti-discrimination qui protègent spécifiquement les catholiques. Il suffirait d'appliquer le régime général, qui garantit l'égalité de tous devant la loi, y compris un traitement respectueux par les médias. Il est intéressant de souligner ici l'une des recommandations formulées par l'Observatoire de l'intolérance et de la discrimination à l'égard des chrétiens dans son rapport : «Les leaders d'opinion devraient être conscients de leur responsabilité dans l'élaboration d'un discours public tolérant et s'abstenir de stéréotyper les chrétiens ou le christianisme d'une manière négative».

A cet égard, les évêques écossais ont protesté contre le fait qu'un projet de la BBC Écosse a diffusé sur sa page Facebook une vidéo présentant des catholiques comme haïssant les homosexuels tout en parodiant l'Eucharistie de manière offensante.

Tout comme on ne s'attend pas à trouver à la BBC une parodie dénigrante des homosexuels, les catholiques ne devraient pas l'être non plus. A moins que nous n'admettions clairement que l'hostilité anti-chrétienne est devenue «le dernier préjugé socialement acceptable en Europe», comme la juriste et femme politique autrichienne Gudrun Kugler l'avait prévenu il y a près d'une décennie.